

MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 8 octobre 2020

Etaient présents : FATON Stéphanie, GODARD Jean-Louis, GODARD Vincent, GRASSA Martine, JUGUET Yann, MARION Pierre-Alain, MONNIN Marie-Claire, PICHON Céline, ROLET Jean-Yves.

Absents excusés : ARTEL Laëtitia, MERCIER Michel.

Secrétaire de séance : GODARD Vincent.

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité.

Quorum atteint.

1. Transfert des pouvoirs de police « spéciale » du maire au président de la CCA800

Mme le maire rappelle au conseil municipal les transferts dits automatiques de compétence au président de la CCA800 à savoir :

- Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- Collecte des déchets (SMCOM)
- Aires d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage
- Habitat incluant les procédures de péril et des édifices menaçant ruine/la sécurité des immeubles collectifs à usage principal d'habitation/la sécurité des ERP à usage total ou partiel d'habitation

Il convient de délibérer car la commune souhaite conserver la compétence « Habitat » pour des raisons de proximité et de réactivité.

A l'unanimité, le conseil municipal s'oppose au transfert des pouvoirs de police « spéciale », au président de la CCA800, liés à la compétence habitat.

2. Désignation d'un représentant de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges

Mme Marie-Claire Monnin est désignée pour représenter la commune à cette commission. Accord à l'unanimité.

3. Taxe aménagement

Madame le Maire informe le conseil que le taux de la taxe d'aménagement et les exonérations peuvent être modifiés chaque année. Après débat, la proposition est de reconduire le même taux en 2021 soit 1%. Sans aucune exonération. Accord à l'unanimité.

4. Traitement des boues du covid : devis

Mme le Maire présente les devis Suez et Agricompost. La commission en charge des questions d'assainissement a étudié en amont les deux devis et émis un avis favorable pour la proposition de Suez qui prend en charge l'intégralité du processus de traitement ce qui n'est pas le cas de celle d'Agricompost.

A l'unanimité, le conseil retient le devis Suez pour un total de 16574.40€ TTC sur la base de 200 m3 de boues.

Mme le Maire informe le conseil que l'agence de l'eau a validé notre demande de subvention de 15000€ pour le traitement des boues de la covid.

5. Remplacement des extincteurs et complément de protection au vestiaire du stade : devis Desautel

Mme le Maire présente le devis Desautel, les extincteurs de plus de 10 ans sont à changer et un complément

de protection est à installer au vestiaire du foot pour répondre aux normes de sécurité en vigueur. Le président de l'AS Haut-Lison a été rencontré, au vu de la configuration des lieux, il n'y a pas d'autres choix que d'installer un extincteur par vestiaire et un autre dans le local du chauffe-eau.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le devis Desautel de 964.57€ TTC.

POINT A VOIR

- **Eglise - présentation des ethnologues** : d'une manière générale, le conseil fait part de sa déception quant au rendu des ethnologues qui n'a pas répondu aux attentes des habitants.
- **Eglise - rencontre avec les élèves de l'école d'architecture** : 26 étudiants en 4^{ème} année à l'école d'architecture de Lyon ont fait le déplacement, 13 projets seront proposés en janvier. Les membres du conseil ayant participé aux échanges saluent l'implication des étudiants et la pertinence de leur questionnement.
- **Cérémonie du 11 novembre** : l'organisation de la cérémonie sera définie quelques jours avant le 11 novembre en fonction des règles sanitaires en vigueur, en tout état de cause le vin d'honneur ne pourra pas avoir lieu.
- **Colis des anciens** : la liste des habitants concernés est en cours d'élaboration, le sujet sera revu au prochain conseil.
- **Point CCA800** : Mme le Maire fait part de la visite de la zone d'activités des Champs Begaud et de la présentation de l'office de tourisme de destination.
- **Compte-rendu rencontre avec le SYDED** :
Mr Minary du SYDED se charge de l'étude et du marché public pour le changement de chaudière du bâtiment Mairie.

Mr Cassagne du SYDED proposera à la commune la signature d'une convention pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant le remplacement des armoires électriques et des ampoules de l'éclairage public, la subvention est de 35%, le retour sur investissement se fait en 7 ans.

- **Compte-rendu visite géomètre** : la parcelle de Mr S. Clément déborde sur la route, la commune doit lui acheter un petit triangle de terrain pour se mettre en conformité avec la réglementation, le géomètre a matérialisé ledit terrain. La direction de l'immobilier de l'Etat (domaine) sera consultée pour une évaluation.
- **Compte-rendu RDV avec la compagnie d'assurance SMACL** : les contrats ont été revus avec Mr Emmanuel Vuillemin du Crédit Agricole (représentant la SMACL), une mise à jour des surfaces a été apportée, une nouvelle proposition nous sera transmise sous peu.

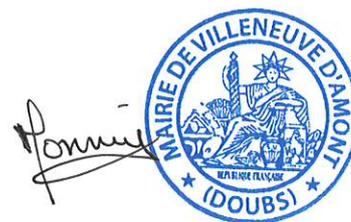
COURRIERS DIVERS

- Mme le Maire donne lecture du courrier de remerciements de Mr et Mme Greusard concernant les travaux de remise en état suite aux dégâts occasionnés sur leur évacuation individuelle (cf point 2 du compte-rendu du conseil du 28/07/2020).

QUESTIONS DIVERSES

- Mr V. Godard rappelle que la ferraille est à faire enlever rapidement derrière le cimetière.
- Mme Grassa demande à ce que la commune prenne contact avec l'entreprise Prêtre pour une évaluation des débris, de la cloche de l'église, entreposés chez Mr Y. Jeanneret.
- Mr Rolet demande qu'une étude pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment de la station d'épuration soit faite. Mme le Maire contactera le SYDED à ce sujet.
- Mme le Maire signale les arbres de la commune à faire couper au prochain passage sur la commune des employés du SIVOM.
- Le prochain conseil est prévu le jeudi 12 novembre 2020.

La séance est levée à 23h10.



A VILLENEUVE D'AMONT, le 15/10/2020

Mme le Maire